

Motion

Luxembourg, le 24 octobre 2019

Dépôt : David Wagner

Concerne : Occupation par la Turquie de la Syrie du Nord

La Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, considérant :

- L'occupation illégale du nord de la République arabe de Syrie dans ladite « Administration autonome du Nord et de l'Est de la Syrie » par l'armée de la République de Turquie le 9 octobre 2019, suite au retrait des troupes des Etats-Unis d'Amérique ;
- Que cette opération a déjà occasionné un grand nombre de pertes humaines, dont civiles ;
- Que les groupes de personnes visés par l'armée turque se sont illustrés dans leur combat contre Daesh, pour la démocratie, l'égalité entre les sexes et l'émancipation ;
- Que l'invasion de l'armée turque déstabilise profondément la paix et la sécurité dans la région et au-delà ;

Invite le Gouvernement luxembourgeois :

- À maintenir et intensifier la pression sur le Gouvernement turc en rappelant au Luxembourg l'ambassadeur du Grand-Duché à Ankara ;
- A s'engager au niveau européen et international en faveur d'une interdiction de ventes et d'exportation d'armes vers la Turquie ;
- A s'engager au niveau des Nations unies en faveur de l'envoi d'une Force de maintien de la paix des Nations unies dans le Nord et l'Est de la Syrie afin d'y protéger la population locale contre l'intervention turque ;
- A s'engager en faveur d'une aide humanitaire dans cette région.

David Wagner


Marc Baden



Fernand Keller

Sven Clement


Marc Goergen
